

Chiffres clefs de la biodiversité en France et en Centre-Val de Loire

5 causes principales menacent la biodiversité : la destruction des habitats, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, la surexploitation des ressources, les pollutions et le changement climatique. L'espèce humaine fait partie intégrante de la biodiversité et la préserver est un enjeu majeur pour un avenir vivable. L'Observatoire dresse un état des lieux régional de la biodiversité tous les 5 ans et vous propose un résumé de quelques chiffres clés.

avril 2022

LES ESPÈCES MENACÉES¹

En France métropolitaine



32% des oiseaux nicheurs



14% des mammifères terrestres



19% des poissons d'eau douce



8,5% de la flore vasculaire²

En Centre-Val de Loire



39,5% des oiseaux nicheurs



21% des mammifères terrestres



25% des poissons d'eau douce



16% de la flore vasculaire

N.B. : une comparaison stricte des deux échelles n'est pas juste, toutefois cette mise en forme permet d'illustrer les niveaux de menace.

LES ESPÈCES PROTÉGÉES³

En France (y compris Outre-mer)

+ de 80% des espèces de reptiles, oiseaux et amphibiens

66% des espèces de mammifères

19% des plantes vasculaires

En Centre-Val de Loire

77% des espèces d'oiseaux dénombrées en Centre-Val de Loire sont protégées

46% des espèces de mammifères dénombrées en Centre-Val de Loire sont protégées

12% des plantes dénombrées en Centre-Val de Loire sont protégées

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Selon l'ONB, « 12 nouvelles EEE s'installent tous les 10 ans depuis 1982 dans chaque département français » - août 2021

En France (métropole)

4 mammifères

2 oiseaux

3 amphibiens-reptiles

53 plantes

En Centre-Val de Loire

7 mammifères

5 oiseaux

3 amphibiens-reptiles

42 plantes



N.B. : chiffres sous-estimés en France. Il ne s'agit pas toujours des mêmes espèces sur les 2 échelles. Des EEE en Centre-Val de Loire ne le sont pas forcément ailleurs.

LES ESPACES PROTÉGÉS*



26%

du territoire français métropolitain



33%

du Centre-Val de Loire



2% des espaces protégés du Centre-Val de Loire sont en protection forte**, soit <1% de la région

*Réserves Naturelles Régionales (RNR) et Nationales (RNN), Parcs Nationaux (PN), Parcs Naturels Régionaux (PNR), Réserves Biologiques (RB), Arrêtés de Protection de Biotope (APB), sites gérés des Cen, Espaces Naturels Sensibles (ENS) + sites Natura2000 (incitation à la préservation)

** sont considérés les espaces sous protections réglementaires et sous maîtrise foncière : les RNR et RNN, RB, APB, sites Cen acquis ou sous maîtrise d'usage, ENS

LES MILIEUX

En France métropolitaine

38% des espèces vivent dans des milieux humides

- **50%** de zones humides entre 1960 et 1990 : les ZH représentent 23% du territoire en 2019

90% des habitats d'eau douce⁴ sont en état de conservation défavorable

+5% de bois et forêt entre 2010 et 2020

26 028 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers consommés/an entre 2009 et 2020, soit **100 terrains de foot/jour de 2009 à 2020**

En Centre-Val de Loire = 7% du territoire métropolitain

30% des habitats naturels sont menacés, dont 60% de milieux humides

+13% de bois et forêt entre 2010 et 2020

1569 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers consommés/an entre 2009 et 2020, soit **6 terrains de foot/jour de 2009 à 2020**

Source chiffres France : INPN 2020, UICN 2019, Agreste 2020

Source chiffres Centre-Val de Loire : espèces menacées > Livre Rouge, 2015 | espèces protégées > DREAL Centre-Val de Loire, 2020 | espèces exotiques envahissantes > CBNBP, 2021 et GT EEE, 2020 | espaces protégés > DREAL, Région et Cen CVL, 2020 | milieux > Livre Rouge, 2015 ; Memento agricole DRAAF, 2021 ; IGN inventaire forestier 2021 ; Observatoire national d'artificialisation des sols, 2021 (surface terrain de foot appliquée = 7140m²)

Définitions : ¹ espèces menacées = espèces soumises à un risque d'extinction, en % des espèces indigènes ; ² flore vasculaire = plante hors mousses et lichens ;

³ espèces protégées = espèces qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, déplacer ; ⁴ habitats d'eau douce = eaux courantes + eaux stagnantes non salées